



Tout professionnel de la filière construction souhaitant intégrer la dimension acoustique à son projet doit comprendre la réglementation acoustique, savoir exploiter un document technique et comprendre comment la performance d'un bâtiment est estimée à partir de la performance de ces composants.

Cela nécessite de maîtriser les nombreuses grandeurs et unités existantes dans ce domaine et d'avoir les notions d'acoustique du bâtiment qui permettent de comprendre ces grandeurs et de les utiliser dans les règles de l'art.

**OBJECTIFS :**

Cette formation vous permettra de :

- Acquérir les notions de base de l'acoustique appliquées aux bâtiments
- Connaître les réglementations acoustiques et leurs évolutions européennes
- Exploiter un document technique, commercial ou réglementaire

**RESPONSABLE DE STAGE :** Thibaut BLINET, Ingénieur études et recherche, division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

**PROGRAMME**

**JOUR 1**

9h-17h30

**Pascal DUCRUET**, Attaché technique, division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

**La réglementation acoustique française :**

- Les niveaux de performance exigés dans la construction neuve
- Le cas de la rénovation
- Autres exigences réglementaires : bruit sur le lieu de travail, bruits de voisinages
- Les normes volontaires

**De la performance des produits à la performance des ouvrages :**

- La méthode de calcul prévisionnel de performance acoustique : l'exemple d'ACOUBAT
- Une approche sans calcul : les Exemples de Solutions Acoustiques

**Les phénomènes physiques en acoustique :**

- La caractérisation des sons, les sources sonores
- La propagation du son
- La perception auditive

**Les grandeurs et les indices utilisés dans le cadre réglementaire et normatif :**

- L'affaiblissement acoustique
- Les bruits d'impact et d'équipements
- L'absorption acoustique

**JOUR 2**

9h-17h30

**Thibaut BLINET**, Ingénieur études et recherche de la division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

**Les performances acoustiques des produits et des matériaux :**

- Les propriétés principales
- Les méthodes de mesure normalisées
- Les ordres de grandeur de performance
- La lecture d'un rapport d'essai
- La modélisation des systèmes

**Visite du LABE (Laboratoire Européen d'Acoustique du Bâtiment)**

**La correction acoustique des locaux :**

- Les principales problématiques par type d'espace
- Les solutions de correction acoustique
- Les méthodes de calcul
- Exemples d'application

**LE PLUS DU STAGE**

- Visite de laboratoire

**PUBLIC**

Maîtres d'œuvre : Bureaux d'études et d'ingénierie – Architectes - AMO  
Maîtres d'ouvrage publics et privés - Entreprises – Exploitants – Industriels - Bureaux de contrôle et experts judiciaires et d'assurances

**PRÉREQUIS**

Aucun

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Témoignages
- Échanges d'expérience

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Questionnaire de fin de formation

**DOCUMENTATION**

Support de formation au format numérique

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Consulter les dates de sessions 2022 en cliquant [ici](#)

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Marne la Vallée

Tarif : 1 490 €

Net de taxes, déjeuner offert

**VOTRE CONTACT**

☎ 01 61 44 14 02

Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

✉ [cstb-formations@cstb.fr](mailto:cstb-formations@cstb.fr)